

Nyon, le 29 décembre 2023

## **INTERPELLATION : Quelles mesures prises pour faire face aux dangers des PFAS ?**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Nous portons à votre attention une préoccupation croissante concernant les dangers potentiels des PFAS (produits per- et polyfluoroalkylés). Ces substances sont une classe de composés chimiques qui sont largement utilisés dans de nombreux produits de consommation courante en raison de leurs propriétés hydrofuges, oléofuges et antiadhésives (textiles Gore-Tex, tapis, emballages alimentaires, mousses anti-incendie, peintures, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, fabrication de batteries, etc...). Même les aliments et en particulier les êtres vivants des lacs et rivières en contiennent abondamment !

Leur utilisation répandue a conduit à une contamination de l'environnement et à des préoccupations croissantes en matière de santé publique. Voici quelques-uns des risques et méfaits associés aux PFAS :

1. **Persistance dans l'environnement<sup>1</sup>** : Les PFAS sont connus pour leur persistance dans l'environnement. Leur structure moléculaire particulière rend difficile leur décomposition naturelle, ce qui entraîne une accumulation progressive dans l'air, l'eau, les sols et les organismes vivants.
2. **Contamination de l'eau potable<sup>2</sup>** : L'une des préoccupations majeures est la contamination de l'eau potable. Les PFAS peuvent migrer des sites de production, des décharges industrielles ou d'autres sources vers les sources d'eau, contaminant ainsi les réserves d'eau potable.
3. **Impact sur la santé humaine** : Des études ont montré que l'exposition aux PFAS peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Ces effets comprennent des problèmes de développement, des altérations du système immunitaire, des troubles hormonaux, des problèmes de reproduction, et des risques accrus de certains cancers.
4. **Accumulation dans la chaîne alimentaire** : Les PFAS peuvent s'accumuler dans les tissus des organismes vivants, ce qui entraîne une bioaccumulation significative dans la chaîne alimentaire. Les poissons, les animaux sauvages et même les produits d'élevage peuvent contenir des niveaux élevés de PFAS, exposant ainsi les consommateurs à ces substances potentiellement dangereuses.
5. **Impacts sur la faune et la flore** : Les PFAS peuvent également avoir des effets néfastes sur la faune et la flore. Ils ont été associés à des problèmes de développement chez certains organismes aquatiques et peuvent perturber les écosystèmes naturels.

---

<sup>1</sup> <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/sites-contamines/info-specialistes/traitement-des-sites-contamines/pfas.html>

<sup>2</sup> <https://www.letemps.ch/sciences/en-suisse-les-pfas-sont-partout-des-sols-alpins-a-l-eau-potable>

6. **Problèmes de santé publique dans les zones touchées** : Les communautés vivant à proximité de sites contaminés par les PFAS peuvent faire face à des problèmes de santé publique, notamment des inquiétudes quant à la qualité de leur eau potable et des préoccupations relatives aux impacts potentiels sur la santé des résidents.

À la lumière de cette préoccupation majeure et de ces divers impacts, nous souhaitons poser à la Municipalité les questions suivantes :

1. Quels sont les protocoles en place pour la surveillance régulière des niveaux de PFAS dans l'eau potable et d'autres sources d'eau cruciales pour notre ville/région (STEP)?
2. En cas de détection de concentrations élevées de PFAS, quelles sont les procédures d'alerte mises en œuvre pour informer efficacement la population des risques potentiels ?
3. Quelles actions la Municipalité a-t-elle entreprises pour sensibiliser la population sur les dangers liés aux PFAS et les mesures préventives qui peuvent être prises au niveau collectif et individuel (recyclage) ?
4. Y a-t-il des collaborations en cours avec des experts, des organisations environnementales ou d'autres entités pour élaborer des stratégies efficaces de gestion des PFAS à l'échelle locale et régionale ?
5. Existe-t-il des plans concrets visant à réduire l'utilisation et l'émission de PFAS, par exemple par le biais de réglementations locales ou d'incitations aux pratiques plus durables ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Thomas Valea et consorts